

DUREE DE VALIDITE DES CHARTES ATOUTFORM' Chartes d'engagement associatifs Atout+, Form+ et Bouge+

Chers Présidentes, Chers Présidents,

En cette fin de mandature politique 2016-2020, la commission nationale santé (CNS) souhaite aborder le sujet de la durée de validité des chartes Atout+, Form+ et Bouge+ signées par de nombreuses associations engagées dans le déploiement du programme santé Atoutform' sur le territoire.

En effet, il est mentionné que ces chartes ont une date de fin de validité calquée sur la date de renouvellement de la mandature politique fédérale. Cela implique donc qu'à chaque nouvelle mandature fédérale (prochainement premier trimestre 2020-2021), une campagne de signature de chartes soit menée par l'ensemble des structures fédérales territoriales auprès de leurs associations.

Dans un souci de simplification de ce procédé et de confiance en l'engagement pris par ses associations, la fédération a décidé, à travers son collectif d'experts de la CNS, **de rendre dès à présent illimitée la durée de validité de toutes les chartes Atout+, Form+ et Bouge+ signée jusqu'alors**. Cette extension de validité est toutefois **soumise à la bonne réalisation d'un entretien bilan à chaque fin de mandature politique**, entre le référent santé de l'association (à minima) et les structures fédérales départementales et/ou régionales.

Pour ce faire, les structures fédérales départementales et/ou régionales pourront se rapprocher de la coordinatrice nationale, Marjolaine KAZOUIT-SEGUY : sante@fscf.asso.fr pour plus de renseignements et un accompagnement personnalisé.

Prenez soin de vous et de vos proches, restez chez vous mais bougez-vous !

Bertrand ROUSSEAU
Médecin fédéral et responsable de la CNS